

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2025

Présents : MM. AYMONIER BENOIT COLARD LECOMTE LORET RAVEL SKANA

Mmes BORNAND BORNE JACQUEMAIN

Excusés : MM. BERMOND NOWAK TAILLARD

Mmes LAVAUX LELIEVRE OGOR NIZZI

Absents : M. BOUSQUET Mme OBERSON

Procurations : M. BERMOND à Mme JACQUEMAIN, M. NOWAK à M. LORET, M. TAILLARD à M. LECOMTE, Mme LAVAUX à M. RAVEL, Mme LELIEVRE à M. AYMONIER, Mme OGOR à M. BENOIT, Mme NIZZI à Mme BORNAND

Secrétaire : Mme BORNE

Convocations : 23/08/2025

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/06/2025

Mme JACQUEMAIN, Première Adjointe, propose d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 27/6/2025.

M. LECOMTE fait remarquer que la phrase concernant son refus de prendre les inscriptions est erronée. En effet, il ne souhaite pas prendre les inscriptions uniquement du Body Balance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte rendu à l'unanimité.

2 – PERSONNEL COMMUNAL

Mme la Première Adjointe propose au Conseil Municipal de conclure les contrats de travail à durée déterminée suivants :

- un contrat d'Adjoint technique à l'école maternelle, du 01/09/2025 au 05/07/2026, pour une durée totale de 316 heures (Mme GHODBANE)
- un contrat d'Adjoint technique à l'école maternelle, du 28/08/2025 au 30/08/2026, pour une durée totale de 1 607 heures (Mme BENAICHA)
- un contrat d'Adjoint technique sur divers sites, du 01/09/2025 au 05/07/2026, pour une durée totale de 340 heures

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, par 17 voix pour, de conclure ces contrats de travail à durée déterminée et autorise Mme la Première Adjointe à signer les documents correspondants.

3 – CONVENTION ONF

Mme la Première Adjointe présente au Conseil Municipal la convention concernant les modalités techniques et financières de la prestation par l'ONF d'assistance technique à donneur d'ordre (ATDO) pour le chantier d'exploitation de bois en vue d'une commercialisation dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

Cette convention concerne les parcelles 3.af, 4.af, 7.r, 6.r, 15.p, 16.af _ BF CTRA _ M. RAVEL précise que les parcelles 3 à 17 sont situées dans le Bois du Crot et les parcelles 6 à 17 dans le Grand Bois.

Le tirage au sort des lots d'affouage aura lieu un peu plus tôt que les autres années.

M. LECOMTE fait remarquer que les éclaircies dans la forêt ont été nombreuses cette année.

M. RAVEL précise que les lots d'affouage seront limités à 5 stères.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, par 17 voix pour, la convention de mise à disposition de bois façonnés bord de route à l'ONF et autorise Mme la Première Adjointe à signer tout document afférent.

4 – INFORMATIONS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION

A/ Dépenses de fonctionnement

Mme JACQUEMAIN, Première Adjointe, fait part du report de cette question à la prochaine séance de Conseil Municipal.

B/ Informations dans le cadre de la délégation

A/ Déclarations d'intention d'aliéner

Mme la Première Adjointe informe le Conseil Municipal que plusieurs déclarations d'aliéner ont été adressées en Mairie :

- Par Maître Damien ROUSSEL, Notaire à BESANCON (DOUBS), pour un bien sis à GRANDFONTAINE (DOUBS), cadastré Section AN 53 54 55, d'une contenance de 16 a 50, appartenant à NEOLIA (Rue du Bois Joli)
- Par Maître David MAGNEY-FEYSOT, Notaire à BESANCON (DOUBS), pour un bien sis à GRANDFONTAINE (DOUBS), cadastré Section AL 136, d'une contenance de 14 a 02, appartenant à AAG (Route de la Belle Etoile)
- Par Maître Pierre-Antoine PERSONENI, Notaire à BESANCON (DOUBS), pour un bien sis à GRANDFONTAINE (DOUBS), cadastré Section AB 66 213, d'une contenance de 29 a 40, appartenant aux Consorts MARTIN (Chemin du Marquis)

La commune a renoncé à exercer son droit de préemption.

5 – QUESTIONS DIVERSES

M. BENOIT fait le point sur les travaux en cours :

- l'aire de jeux sur le complexe sportif est quasiment terminée. Il reste à matérialiser la zone « balançoire ». L'ouverture aura donc lieu prochainement. Le surplus de copeaux sera stocké à l'atelier communal.

M. LECOMTE fait remarquer que le choix des copeaux aurait pu être débattu en Conseil Municipal.

M. BENOIT précise que la réglementation impose ce choix.

- M. BENOIT informe le Conseil Municipal que 3 abris vélos ont été mis en place au groupe scolaire.

- M. BENOIT informe le Conseil Municipal que de nouveaux PC seront installés à l'école

- M. BENOIT souligne que les gens du voyage se sont installés en Juillet et ne sont pas restés très longtemps

Mme JACQUEMAIN rappelle que deux jeunes ont été embauchés pendant les vacances et ont bien travaillé. Mme BORNAND a apprécié leur aide lors des manifestations communales.

Mme BORNE informe le Conseil Municipal que le Marché des 4 villages a bien marché et que la météo était au rendez-vous. M. BENOIT précise que les plots en ciment pour bloquer la circulation ont été efficaces.

M. LECOMTE rappelle que le marquage sur le parking près de l'épicerie était prévu et n'a pas été réalisé.

M. BENOIT informe le Conseil Municipal que la commune attend l'arrêté de permis de construire pour l'extension de l'atelier communal, il ne manque l'avis du DEA (eau/assainissement).

M. LECOMTE demande où sera déversée l'eau de pluie devant l'Espace P. Givernet. M. BENOIT précise que ce sujet sera vu avec le terrassier.

M. LECOMTE demande quelle est la suite donnée au jugement du Tribunal Administratif concernant la barrière installée près du pont des Margots. Mme JACQUEMAIN informe le Conseil Municipal qu'une entrevue a eu lieu entre le Maire et M. Denis BERNARD à ce sujet afin d'enlever la barrière.

M. LECOMTE précise qu' une déclaration d'intention d'aliéner présentée lors du Conseil Municipal en Juin concerne des parcelles ne figurant pas sur le plan du PLU.

M. LECOMTE informe le Conseil Municipal qu'il y a trop d'inscriptions pour l'activité « Pilates » (7 à 8). Mme BORNAND doit rencontrer la secrétaire comptable pour faire le point.

Séance levée à 21 H 10

La secrétaire,

C. BORNE



La Première Adjointe,

R. JACQUEMAIN

